

Déclaration liminaire Union syndicale Solidaires

CSE du 29,30 janvier 2025

Au travers d'annonces des plus fantaisistes, le ministère de l'Education Nationale a instauré le « Choc des savoirs » qui aggrave les inégalités et entrave la liberté pédagogique des enseignant.e.s. Au travers de changements de programmes, le ministère décide de cadrer très fermement les rythmes d'apprentissage et de formater les pratiques pédagogiques. Toujours sans tenir compte des expériences des professionnelles sur le terrain, depuis plusieurs années, nous voyons se succéder les ministres et les réformes qui échouent. Nous continuons d'exiger l'abandon des groupes de « niveaux » ou de « besoins » en 6e et en 5e et l'abandon de la généralisation des évaluations nationales. Le retrait de toutes les mesures du « choc des savoirs », n'est qu'une question de bon sens et il n'en résultera dans le monde enseignant qu'une profonde exaspération. Les fédérations de l'Education de l'Union syndicale Solidaires refusent cette situation d'autoritarisme. Les fédérations qui composent l'Union syndicale Solidaires appellent à la mobilisation contre les mesures restantes du "Choc des savoirs".

La politique du « choc » des réformes que nous subissons depuis ces dernières années ne nous permet pas d'évaluer les résultats des pratiques qui nous sont imposées. C'est toujours de façon technique, sans tenir compte de la réalité des professeur·es dans les classes, que sont administrées les affaires de l'école. Les personnels de l'éducation ont besoin de temps long, de ressources matérielles et humaines pour mener à bien leurs missions. Nous demandons de meilleures conditions de travail pour exercer et une reconnaissance du métier. Pour améliorer le contexte de travail des enseignant.es et des personnels, nous revendiquons une augmentation du nombre de postes et un allégement des effectifs par classe. Il faut recruter davantage de personnels mais encore faudrait-il arrêter de mépriser les personnels et enseignant.e.s. En considérant les difficultés économiques actuelles, ce sont de véritables augmentations salariales que les fédérations de l'Education qui composent l'Union syndicale Solidaires veulent.

Notre système scolaire voit le nombre d'élèves handicapé es accueilli es augmenter. Cela traduit positivement l'objectif d'inclusion mais les conditions d'accueil des élèves en situation de handicap se détériorent par manque de moyens. Les AESH qui réalisent un travail très difficile et indispensable ne sont pas écoutés et leur précarité, leurs conditions de travail sont inacceptables. L'Union syndicale Solidaires et ses fédérations de l'Education exigent des actions pour faire progresser les conditions d'études en classe et permettre de répondre réellement et sereinement aux enjeux d'adaptation de ces élèves en difficultés. Nous réclamons une hausse des moyens financiers plutôt qu'un gaspillage d'argent comme pour le SNU : une idée perfide qui a duré trop longtemps, une dépense inutile qui n'a abouti à rien.

Par ailleurs, l'Enseignement catholique sous contrat avec l'Etat a signé un engagement avec le Ministre de l'Éducation nationale Pap N'Diaye pour plus de mixité sociale dans les établissements privés sous contrat. Nous demandons que « ce vœu pieux » soit suivi d'actes en direction des élèves les moins favorisé es et notamment les mineurs non accompagnés qui vivent actuellement dans toute la France dans des conditions de précarité intolérables. Nous soutenons le service public d'éducation et revendiquons : l'abrogation des réformes de tri social à l'école ; l'attribution de moyens à l'école pour recruter davantage, mieux rémunérer, et baisser le nombre d'élèves par classe ; la création d'un statut de la Fonction publique pour les AESH ; la reconstruction de l'éducation prioritaire ; le désamiantage et la reconversion écologique du bâti scolaire.

Enfin, la réforme des retraites a été largement combattue par l'ensemble de la population à l'appel d'une intersyndicale unanime et unie. Rejetée par les travailleuses et travailleurs avec des journées de grève massive, cette réforme est particulièrement injuste puisqu'elle recule l'âge de départ à la retraite et aggrave les inégalités. La bataille des retraites n'est pas terminée pour l'Union syndicale Solidaires, pour l'ensemble des personnels de l'Education Nationale et pour l'ensemble des salarié.es.